

Portrait social

Communauté de communes de l'Île d'Oléron



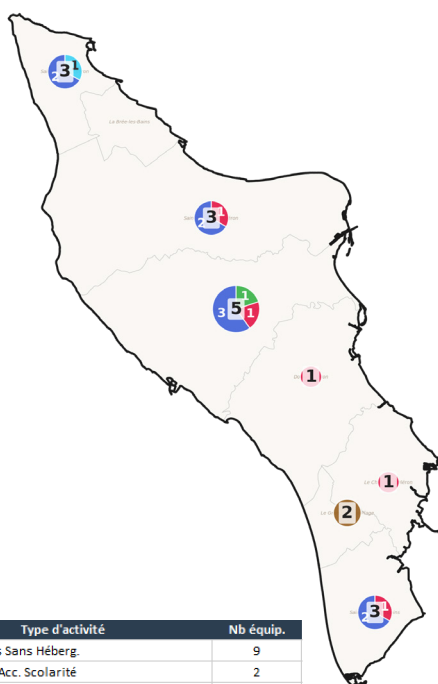
Sur la Communauté de communes de l'Île d'Oléron, **7 200 habitants** sont couverts par au moins une prestation légale versée par la Caf, soit **32%** de la population totale. Sur le département, ce taux varie de 27% à 49% selon les communautés de communes et d'agglomération.

Le territoire compte **52% de personnes isolées sans enfant** parmi la population allocataire globale (48,6 % au niveau départemental).

Les aides versées par la Caf visent à soutenir le niveau de vie des familles et à réduire les inégalités de revenu. 14% des allocataires ont la totalité de leurs ressources financières composées de prestations légales (13% au niveau départemental, 15% au niveau national).

1 317 foyers allocataires vivent sous le seuil de bas revenus avec un niveau de vie inférieur à 1 307 € par unité de consommation. **Dans ces foyers précaires, vivent 919 enfants.**

Nombre d'équipements financés par une prestation de service

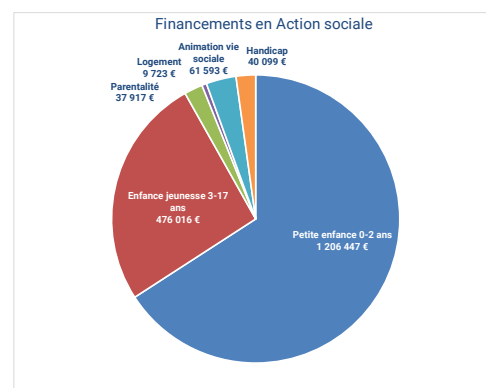
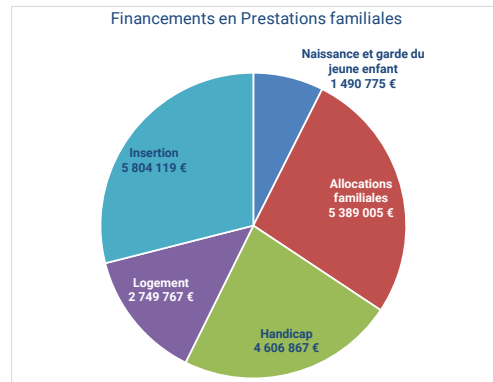


Type d'activité	Nb équip.
ALSH Accueil Loisirs Sans Héberg.	9
CLAS Contrat Local Acc. Scolarité	2
EAJE Étab. Accueil Jeune Enfant	5
EVS Espace de Vie Sociale	1
RPE Relais Petite Enfance	1
TOTAL	18

Note : La carte situe le lieu d'implantation de l'équipement mais celui-ci peut être à rayonnement intercommunal ou itinérant.

Le poids financier de la Caf sur le territoire

21,8 M€ • 20 M€ de prestations familiales versés aux allocataires
• 1,8 M€ de prestations et subventions versées aux gestionnaires d'équipements

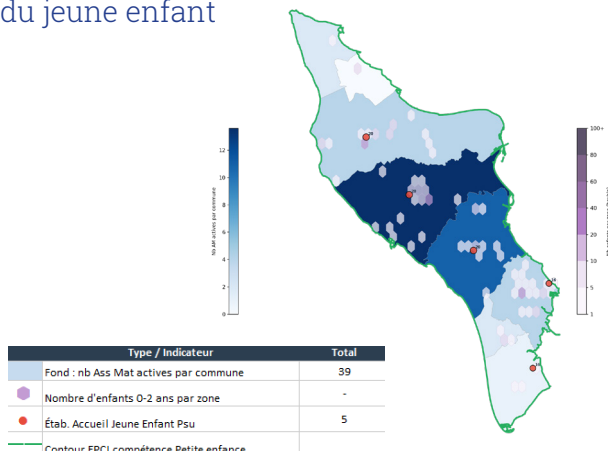




Petite enfance

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale.

Taux de couverture de l'accueil du jeune enfant

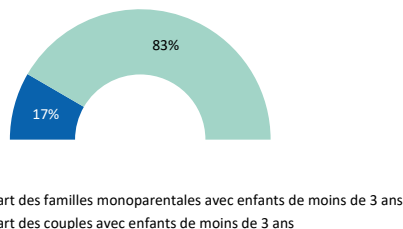


La Caf de la Charente-Maritime soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants en finançant des équipements et en versant des prestations individuelles aux familles.

Avec un total de **277 places** (nombre d'enfants de 2 ans scolarisés, garde à domicile, assistants maternels, accueils en crèches), le taux de couverture de l'accueil du jeune enfant sur l'île d'Oléron s'élève, en 2023, à **76 places pour 100 enfants de moins de 3 ans**.

Premier mode d'accueil, l'offre des assistants maternels couvre 57% des places et se concentre au cœur du territoire.

Familles allocataires avec enfants de moins de 3 ans



Source : Caf 2024

Pour les familles souhaitant interrompre leur activité pour garder leur jeune enfant, une réponse leur est apportée à travers la prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE) : seuls 21 enfants ont des parents qui la perçoivent à taux plein. Entre 2023 et 2025 le nombre de grossesses en cours au 31 décembre a diminué en passant de 24 à 14.

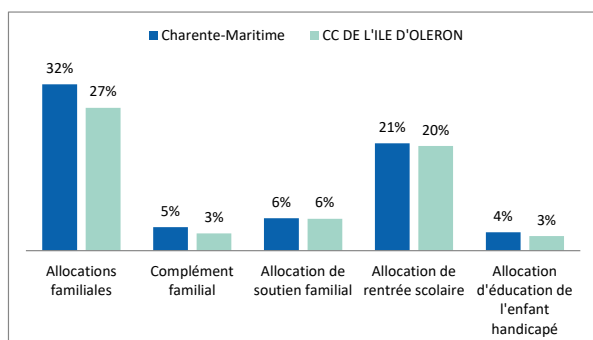
La part des familles monoparentales avec enfants de moins de 3 ans est de 17% contre 83% pour les familles en couples. Le nombre de familles avec enfants de moins de 3 ans représente 22% de l'ensemble des familles de l'île d'Oléron.



Enfance et parentalité

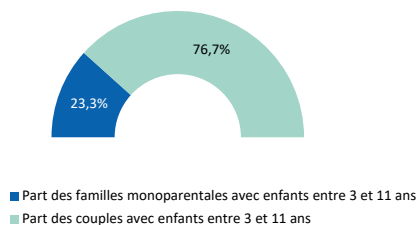
Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants.

Proportion d'allocataires concernés par ces prestations



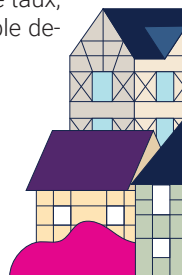
- 27% des allocataires bénéficient des allocations familiales, versées à partir du deuxième enfant, et 3% perçoivent un complément familial,
- 20% reçoivent une aide visant à assumer le coût de la rentrée scolaire pour les enfants,
- 6% perçoivent l'allocation destinée à élever un enfant privé de l'aide de l'un ou de ses deux parents,
- 3% sont soutenus dans l'éducation et les soins à apporter à un enfant handicapé.

Familles allocataires avec enfants entre 3 et 11 ans



La Caf témoigne également d'un soutien à la parentalité avec **37 917 € d'aides versées** permettant de financer les actions et structures.

La part des familles monoparentales avec enfants entre 3 et 11 ans est de 23,3 % contre 20% sur le département. Ce taux, le plus important du département, est relativement stable depuis 2023 (+0.3 point).

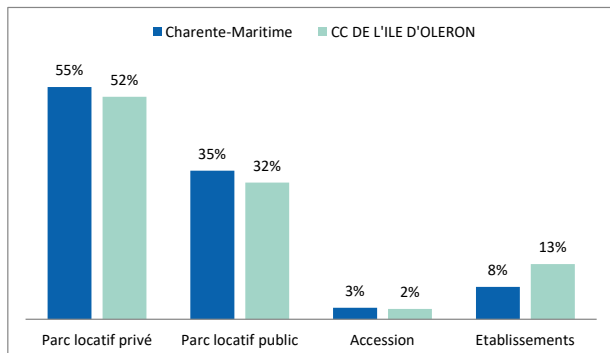




Logement et cadre de vie

Soutenir les familles dans leurs relations avec l'environnement.

Bénéficiaires d'une aide au logement selon la structure du parc



Au mois de juin 2024, **1 138** foyers reçoivent une aide au logement de la part de la Caf. Cela représente une population de **1 965 personnes**, soit **9% de la population** totale du département. La Communauté de communes présente une répartition des bénéficiaires d'aides au logement par type de parc assez similaires à l'échelle départementale.

La part des bénéficiaires d'aides au logement dans le parc locatif privé est également la plus importante (52% contre 55% en Charente-Maritime). Toutefois la part des bénéficiaires d'une aide en établissements est plus élevée sur le territoire avec 13% contre 8% sur le département.

Montant moyen d'aide au logement selon la structure du parc

	Charente-Maritime	CC de l'Île d'Oléron
Parc locatif privé	221 €	204 €
Parc locatif public	203 €	196 €
Accédants	168 €	161 €
Établissement	198 €	183 €

Quel que soit le type de logement, les montants moyens de l'aide sont inférieurs à ceux de la Charente-Maritime.

La différence la plus significative est pour le parc locatif privé (-17€). Cela suggère que les ménages concernés ont des ressources plus élevées ou que le montant des loyers y est plus bas que dans d'autres zones de la Charente-Maritime.



Solidarité et insertion

Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion et au retour à l'emploi.

La lutte contre les exclusions est un domaine dans lequel la branche famille est partie prenante de façon constante, cette mission se traduit par :

> Le versement du **revenu de solidarité active (Rsa)** à **500 foyers** sur le territoire Parmi eux, 11% ont moins de 30 ans, 69% sont des personnes isolées et 6% sont des familles bénéficiaires de la majoration isolement.

> **3 319 allocataires** bénéficiaires de la prime d'activité, qui soutient le pouvoir d'achat des travailleurs modestes, tout en visant le maintien dans l'emploi.

Également incitative à la reprise d'une activité, la prime d'activité est cumulée au Rsa pour **136 foyers** en 2024.

> **428 personnes** sont bénéficiaires de l'**Allocation aux adultes handicapés (Aah)** et 61 % d'entre elles perçoivent l'Aah à taux plein (57% au niveau départemental).

Sur le territoire, **66 familles** bénéficient de l'**allocation d'éducation de l'enfant handicapé (Aeéh)** pour 70 enfants de moins de 18 ans. Parmi eux, 11 ont été accueillis dans les structures financées par **les Eaje et Alsh**.

40 099 € d'aides ont été versées en 2025 aux partenaires porteurs d'un projet inclusif.

Profil des personnes en situation de handicap

428
BÉNÉFICIAIRES
DE L'AAH

13%
DES BÉNÉFICIAIRES
ONT DES ENFANTS

70
ENFANTS SONT
BÉNÉFICIAIRES DE L'AEEH

2 enfants sur 10
BÉNÉFICIAIRES DE L'AEEH
SONT ACCUEILLIS EN EAJE
ET EN ALSH



L'actualité des territoires

La Convention territoriale globale – Projet de services aux familles entre la communauté de communes, les 8 communes de l'île d'Oléron et la Caisse d'Allocations Familiales a été signée en 2024 pour une mise en œuvre de 2024 à 2028.

Plusieurs actions ont vu le jour en 2025 et se rapportent aux grandes orientations en faveur de l'accès aux droits et aux services, l'accompagnement des parcours de vie de 0 à 25 ans, l'accompagnement et le soutien à la parentalité et aux familles, l'animation de la vie sociale et la participation des habitants.

- **Un cycle de cinq conférences portant sur la parentalité** a été organisé en 2025 par la communauté de communes avec le soutien financier de la Caf. Ces conférences, animées par des intervenants spécialisés, étaient destinées à mieux comprendre les évolutions des comportements des enfants et des adolescents et à apporter des outils concrets pour favoriser des relations quotidiennes sereines avec les enfants. Ces conférences ont été très appréciées par les familles et professionnels du territoire avec une soixantaine de personnes présentes à chacune d'entre-elles.
- L'acquisition par la communauté de communes avec l'aide de la Caf d'outils visant le développement des compétences psycho-sociales des enfants de 6 à 11 ans, « **Les amis de Zippy** ». Des malles d'accompagnement sont disponibles pour les animateurs d'accueils de loisirs avec des outils pratiques et des fiches actions permettant de développer la confiance en soi, d'augmenter l'estime de soi, de gérer les émotions, de créer de la solidarité et de l'écoute entre pairs
- **L'exposition « Comment gardait-on les enfants sur Oléron autrefois ? »**, réalisé par le Relais Petite Enfance et accessible durant le mois de septembre à la médiathèque de Saint-Georges-d'Oléron. Cette exposition retraçait l'évolution des modes de garde d'enfants sur l'île d'Oléron, et était complétée par des panneaux pédagogiques conçus par le Réseau des Relais Petite Enfance Nord Vienne portant sur l'évolution de la garde d'enfants, du Moyen Âge à nos jours.
- La dixième édition du **Festival Cut back, festival de court-métrage** organisé par la Communauté de communes, la Fédération Léo Lagrange et la Fédération des MJC Nouvelle Aquitaine, avec le soutien financier de la Caf, s'est déroulée mi-octobre au Château d'Oléron. Ce festival, dédié aux œuvres des jeunes cinéastes âgés de 11 à 18 ans résidant en Nouvelle-Aquitaine et ouvert à tout public, permet de partager le fruit de leur travail (réalisé seul ou avec l'appui de structures jeunesse) et de participer à divers ateliers et master classe.



L'année 2025 a également été riche en **inaugurations**, avec des équipements de la Communauté de communes réhabilités s'inscrivant dans la volonté d'offrir aux familles des équipements adaptés, durables et de qualité, tout en répondant aux enjeux environnementaux, avec le soutien financier de la Caf :

- La **crèche associative l'Ilot Mômes** et du **Relais Petite Enfance à Saint-Pierre d'Oléron** : une rénovation d'ampleur pour un bâtiment commun pour le Relais Petite Enfance itinérant et la crèche l'Ilot Mômes (avec une capacité d'accueil revue à la hausse pour la crèche, passant de 20 à 22 places).
- La **Maison de l'Enfance à Saint-Pierre d'Oléron**, transformée et rénovée, afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et les conditions de travail du personnel
- La **crèche associative Boule de Gomme à Saint-Trojan-les-Bains**, avec de nouveaux aménagements bio-climatiques au bénéfice des enfants, des professionnels et de l'environnement.



Il est également à noter que :

- 2025 a vu l'arrivée sur le territoire d'**une nouvelle intervenante sociale en commissariat**, référente pour les violences intrafamiliales (co-financements Etat, communauté de communes, Caf, MSA).
- **L'association Equilibre** propose un **service de médiation familiale** et un **espace rencontre** sur le territoire. La médiation familiale est un processus amiable assuré par un professionnel qualifié qui vise à restaurer le dialogue lors de conflits familiaux (séparation, rupture entre jeunes adultes et familles, entre enfants et grands-parents, ...) et à créer un climat propice à la recherche d'accords entre les personnes. **L'espace rencontre** est un lieu neutre et sécurisant destiné aux enfants et aux parents dont la mise en œuvre du droit de visite est difficile ou interrompue. Cela permet de maintenir ou rétablir le lien entre l'enfant et le parent chez qui il n'habite pas.